

Le CLA appelle à une grève le 18 novembre

Les enseignants renouent avec la protestation

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3713 - Mardi 10 novembre 2015 - Prix : 10 DA

Généralisation à l'ensemble du pays avant fin 2015

13 communes d'Alger délivrent désormais la carte grise

Page 4



Abdelmalek Boudiaf en visite d'inspection dans la wilaya de Guelma

Le secteur de la santé sous la loupe

Page 2

Cet horizon qui se rétrécit... pour tous

Par Mohamed Habili

Les autorités égyptiennes s'étonnent de ce que ni les Britanniques ni les Américains ne leur aient fait part des éléments d'information qu'ils disent avoir en leur disposition, dûment interceptés par leurs services de renseignement, leur donnant fortement à penser qu'un acte terroriste est à l'origine du crash de l'Airbus russe dans le Sinaï, et qu'ils aient plutôt préféré en réserver la primeur à des médias. Un peu comme si les ponts étaient coupés entre eux trois, et qu'il faille désormais communiquer par médias interposés. Le même étonnement, ou déception, est exprimé par leurs homologues russes, en leur douloureuse qualité de principale victime du drame. Les convenances, et même l'intérêt bien compris, puisque tous ces pays sont engagés dans le même combat contre le terrorisme international, voudraient en effet que ce soit aux parties le plus directement touchées que soit livré tout fait susceptible de faire avancer l'enquête sur les causes de la désintégration de l'avion. C'est sans doute le réflexe qu'auraient eu les Américains et les Britanniques en d'autres circonstances que celles qui règnent pour l'heure. En des temps plus ordinaires ou plus cléments. Soyons plus précis encore : c'est ce qu'ils auraient fait y compris dans la conjoncture actuelle si l'avion écrasé n'avait pas transporté des ressortissants russes et si, deuxième condition peut-être non moins importante que la première, il n'avait pas décollé d'un aéroport égyptien.

Suite en page 3

Sellal fustige l'opposition et les initiateurs de la lettre des 19

«Celui qui veut le poste de président doit attendre les présidentielles»



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a répondu hier aux signataires de la lettre des dix-neuf sans les citer directement, en affirmant que le chef de l'Etat contrôle tout avant de lancer que «celui qui veut le poste de président doit attendre le présidentielles».

Lire page 3

Cambriolages de magasins et de maisons à Béjaïa

Dix malfaiteurs écroués

Page 24



25 000 titres exposés au 20e Sila d'Alger

Salon du livre, le temps des bilans

Page 13

Le CLA appelle à une grève le 18 novembre

Les enseignants renouent avec la protestation

■ «Le pouvoir d'achat des fonctionnaires algériens a diminué de plus de 25% au cours de cette année et il atteindra les 50% à partir de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi de finances 2016», explique le communiqué du CLA. Ceci, en informant qu'il a fait appel à l'ensemble des fonctionnaires de la Fonction publique et en particulier ceux de l'Education à observer une journée de grève le 18 novembre.

Par Meriem Benchaouia

La relative accalmie enregistrée à ce jour depuis le début de l'année scolaire prend fin avec la rentrée en lice du CLA (Conseil des lycées d'Algérie). Et c'est ce syndicat autonome qui ouvre le bal aujourd'hui par un appel à la grève. Le secteur de l'éducation, en répit, va renouer avec la protestation et risque de s'embraser de nouveau dans les prochains jours. Le CLA a ainsi publié un communiqué où il tire la sonnette d'alarme sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires algériens. «Le pouvoir d'achat des fonctionnaires algériens a diminué de plus de 25% au cours de cette année et il atteindra les 50% à partir de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi de finances 2016», explique le communiqué. Ceci, en informant qu'il a fait appel à l'ensemble des fonctionnaires de la Fonction publique et en particulier ceux de l'Education à observer une journée de grève le 18 novembre qui sera suivie par d'autres actions au courant du mois de décembre et seront radicales si la tutelle ne donne pas suite à ses revendications. A cet effet, il a exigé la création et l'installation d'un Observatoire national autonome de suivi du pouvoir d'achat à travers une politique salariale mobile et indexée qui permettra de voir la



Ph/D.R.

réalité des prix sur le marché, réclamant par là même une valorisation immédiate de la valeur indiciaire. A cela s'ajoute l'information faisant état du prolongement de l'âge de départ à la retraite de 60 à 65 ans ainsi que la révision de la formule de calcul du montant de la pension de retraite (la moyenne du salaire des 10 dernières années au lieu des 5 dernières années actuellement). Pour le CLA, «tous ces imprévus ont semé la panique parmi les fonctionnaires

et ont poussé bon nombre d'entre eux à partir massivement à la retraite». Le CLA a appelé l'ensemble des fonctionnaires à se «mobiliser pour sauvegarder nos acquis et exiger une retraite à 100% et cela après 25 ans de service effectif», précisant que la tutelle «doit revenir à la promotion automatique qui doit être incluse dans le nouveau statut particulier». Selon les membres du CLA, le secteur de l'Education, à lui seul, a enregistré plus de 25 000 demandes de

départ à la retraite. Par ailleurs, le CLA a réitéré ses revendications, parmi lesquelles celle de «l'intégration de tous les contractuels dans le secteur de l'Education ainsi que le paiement régulier de leur salaire», la concrétisation des engagements cosignés dans le PV du 7/3/2014 (valorisation des heures supplémentaires, les primes du Sud, les logements de fonction et la gestion des œuvres sociales), le règlement définitif du problème des enseignants suspendus

arbitrairement ainsi que la réintégration du secrétaire général de Saïda, suspendu arbitrairement, à son poste de travail. Le CLA a réaffirmé, dans le même communiqué, son engagement pour garantir une école publique et de qualité et est convaincu que la stabilité dans le secteur de l'Education se fera par l'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleurs de l'Education mais aussi par l'encaissement de l'ensemble des éta- blissements scolaires. **M. B.**

Abdelmalek Boudiaf en visite d'inspection dans la wilaya de Guelma

Le secteur de la santé sous la loupe

Le secteur de la santé dans la wilaya de Guelma souffre de nombreuses lacunes et insuffisances et d'une anarchie dans la gestion des structures de santé. Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, en visite dans la wilaya, promet des changements afin qu'elle soit au même niveau en matière de prise en charge des malades avec les autres régions. Lors de sa visite, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, qui a promis des changements en faveur de la wilaya de Guelma, a donné des instructions aux responsables de la santé afin de préserver les acquis du secteur. Pour cela, une équipe du ministère a été déployée pour l'accompagnement des professionnels de la santé dans la mise à niveau des structures de santé publique pour faire hisser le secteur et le ramener au niveau des autres wilayas. Abdelmalek Boudiaf, qui s'est enquis des travaux de réalisation d'un complexe mère- enfant d'une capacité de 80 lits, n'a pas caché sa colère quant au rythme d'avancement des travaux. «Il est inadmissible que les travaux de réalisation d'un hôpital traînent depuis 2006», regrette le ministre qui prévoit une commission pour enquêter sur les raisons de ce retard. «Si cet établissement était prêt, j'aurais ordonné la fermeture de certains services pour remise à niveau de l'hôpital El Okbi qui accuse des lacunes dans la prise en charge des malades», déplore



Ph/E. Soraya/J. A.

Boudiaf, instruisant les responsables de ce projet de changer son intitulé en intégrant d'autres spécialités telles que la chirurgie infantile et la pédiatrie. Malgré ce grand retard dans l'achèvement des travaux, le ministre de la Santé affiche son optimisme et promet la réception de cette structure début février de l'année prochaine. L'autre point visité par le ministre de la Santé est l'EPH de Bouchagouf d'une capacité de 100 lits. Lors de cette visite, il a été inter-

pellé par les citoyens qui se plaignent d'une mauvaise prise en charge de la part des responsables de cette structure : rendez-vous reportés, absence de chef de service, arrogance du directeur de la santé... sont les griefs des citoyens qui se sentent méprisés. Furieux contre cette mauvaise prise en charge, le ministre a promis de revenir dans la wilaya avec d'autres changements et d'autres améliorations. Mais en attendant, Boudiaf a ins-

truit les responsables des établissements de santé d'installer le pointage et de respecter les horaires de travail. Interpellé sur le manque de paramédicaux qualifiés, Boudiaf a fait savoir que ce déficit sera comblé par la sortie de la prochaine promotion et sa répartition d'une manière équitable entre les EPH et autres structures. Par la suite, le ministre de la Santé a visité l'hôpital El Okbi, dont la réputation en matière de prise en charge des malades a fait couler beaucoup d'encre. Dans cet hôpital, en attendant la remise à niveau de quelques services, il a procédé à l'ouverture d'un service de réanimation, puis a visité un bloc opératoire qui a bénéficié d'une extension de trois salles, et a exprimé sa satisfaction quant à la qualité du travail dans ces deux services. Avec ces nouvelles réceptions et les moyens mis en œuvre, la wilaya de Guelma atteindra le niveau des autres wilayas où tous les indicateurs de santé seront au vert, indique le ministre de la Santé. «Avec tous les acquis dont bénéficie la wilaya de Guelma, 213 spécialistes, ouverture d'une unité d'hémodialyse, acquisition d'un scanner, extension de bloc opératoire de l'hôpital El Okbi et l'extension du complexe mère- enfant, la wilaya de Guelma atteindra le niveau requis», a conclu le ministre.

De notre envoyée spéciale à Guelma, Louiza Ait Ramdane

Sellal fustige l'opposition et les initiateurs de la lettre des 19

«Celui qui veut le poste de président doit attendre les présidentielles»

■ Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a répondu hier aux signataires de la lettre des dix-neuf sans les citer directement, en affirmant que le chef de l'Etat contrôle tout avant de lancer que «celui qui veut le poste de président doit attendre les présidentielles».

De notre envoyée spéciale à Blida, Nacera Chennafi

«Il y a un contrôle direct et quotidien du chef de l'Etat des actions du gouvernement», une manière pour Sellal de répondre à ceux qui doutent des capacités du Président Bouteflika sans les citer directement. Vendredi dernier, des personnalités ont rendu publique une lettre dans laquelle ils demandent audience au chef de l'Etat pour lui présenter leurs préoccupations et savoir s'il est au courant de certaines décisions ou pas, selon les déclarations de Louisa Hanoune, déléguée pour parler de ladite lettre. Dans son discours prononcé à l'occasion d'une rencontre avec les investisseurs au chef-lieu de wilaya de Blida, le Premier ministre a affirmé que le Président Bouteflika est le seul garant constitutionnel pour la continuité de l'Etat algérien. Il a défendu les institutions de l'Etat en insistant sur le respect des institutions élues. Evoquant le discours du Président Bouteflika adressé à la nation le 1^{er} novembre, dans lequel il a donné les grandes lignes sur le contenu du projet de la révision constitutionnelle, Sellal a affirmé que la prochaine Constitution sera «moderne et au niveau de l'Etat algérien» et «consacrera la démocratie». A l'adresse de l'opposition, Sellal dira que celui qui veut le poste de président de la République n'a qu'à attendre les prochaines élections présidentielles. Pour Sellal, il «faut en finir avec les paroles qui perturbent le peuple algérien» avant d'ajouter : «Au gouvernement, on n'écoute pas les rumeurs». En défendant le chef de l'Etat, le Premier ministre a indiqué qu'il ne connaît pas sur la scène politique une personne qui se préoccupe de la stabilité du pays autant que le chef de l'Etat. A ce propos, il a affirmé que le Président Bouteflika maintient le



P.H.D.R.

droit de préemption de l'Etat algérien, ajoutant que les lois en examen au niveau du Parlement affirment le maintien de ce droit.

«Pas de recul sur le droit de préemption»

Toujours sur le même sujet, il a enchaîné qu'«il n'y a pas de recul sur le droit de préemption», allusion aux déclarations de l'ex-ministre de la Culture, Khalida Toumi, qui avait justifié sa signature de la lettre des dix-neuf par «l'abandon du droit de préemption». Selon Sellal, les Algériens ont appris les leçons du passé et savent que la sécurité et la stabilité ont un prix et «ils ne céderont pas sur ça». Le Premier ministre ajoutera que «l'avenir de l'Algérie et de nos enfants est entre nos mains, et chacun doit prendre ses responsabilités», avant d'enchaîner : «Aujourd'hui, on est dans un virage : choisir le pessimisme ou bien construire le pays. Nous on choisit de construire». Le Premier ministre a affirmé que l'Algérie vit dans un contexte mondial marqué

par des perturbations difficiles économiques, politiques et sécuritaires, ajoutant que l'Etat est engagé à consacrer la démocratie. Selon Sellal, «le gouvernement n'a pas une orientation autre que de développer le pays et pas le temps d'entrer dans le champ politique qui nous en éloigne. On se consacre au développement économique pour sortir des perturbations et on ne fait pas de la propagande». En outre, il a affirmé le maintien de la politique sociale mais selon les capacités et les moyens de l'Etat. L'Algérie continuera la production du pétrole mais «il faut passer à autre chose». Le Premier ministre prévient qu'en 2016 la situation des prix du pétrole ne connaîtra pas une amélioration et «même s'ils augmentent en 2017, ce ne sera pas suffisant pour couvrir tous les besoins nationaux». En outre, il a réaffirmé le règlement du problème du foncier industriel dans six mois, tout en appelant le FCE et la Chambre nationale de commerce à consacrer un climat de confiance afin d'attirer les investisseurs et ceux

de l'informel. Toujours dans le contexte de la crise économique, Sellal a affirmé que personne n'a de baguette magique et qu'il faut du temps pour voir les résultats avec l'accompagnement. Dans ce cadre, il a fustigé ceux qui critiquent certaines décisions et relèvent des contradictions à titre d'exemple entre l'ouverture de l'économie et l'encouragement de l'investissement et le maintien de la politique de subvention tout en augmentant les prix de quelques produits. «La contradiction est chez ceux qui critiquent sans tout savoir sur le dossier». Sellal a parlé aussi d'anciennes idéologies, réaffirmant que l'orientation du gouvernement c'est de réaliser le programme présidentiel voté par le peuple et le plan du gouvernement adopté par le Parlement. Annonçant une prochaine rencontre avec les paysans à Ain Defla, il a annoncé que le moment est venu pour exécuter des décisions de 2010 car «c'est honteux de continuer à importer le lait et ses dérivés». En visitant dans la matinée le complexe de CE-Metal dans la wilaya de Blida et après avoir écouté une présentation de cette unité, à travers la quelle le problème du foncier a été évoqué comme une grande contrainte à l'avancement des projets d'investissement, Sellal dira que d'ici six mois la question du foncier industriel ne sera plus un problème. Toutefois, le Premier ministre a affirmé qu'il ne faut pas toucher aux terrains agricoles car, selon le responsable de l'Exécutif, la seule solution pour le développement de l'économie nationale est l'agriculture et l'industrie. Il a également souligné l'engagement du gouvernement concernant l'aide à l'investissement à travers le fonds de solidarité inter-communes, exhortant les responsables à lancer les projets d'élargissement des investissements. N. C.

LA QUESTION DU JOUR

Cet horizon qui se rétrécit... pour tous

C'est la conjonction de ces deux circonstances qui a fait qu'Américains et Britanniques n'ont pas agi en l'occurrence selon les usages convenus. La raison en est que Russes et Egyptiens, d'un côté, Américains et Britanniques de l'autre, appartiennent à deux camps opposés dans le conflit syrien, même si tous deux sont censés se battre contre le même ennemi : l'Etat islamique, Daech si l'on préfère, et d'une façon plus générale le terrorisme transfrontalier. Le fait que l'Egypte ne soit pas engagée militairement en Syrie, et que dans le même temps elle fasse ce qu'elle peut en vue d'une solution politique dans ce pays, n'empêchent pas les membres de la coalition menée par les Etats-Unis de la ranger dans le camp adverse, car qui n'est pas indubitablement avec eux est nécessairement contre eux. C'est cela qui explique que les Américains et les Britanniques n'aient pas jugé de leur devoir de prendre en compte la sensibilité des pays les plus éprouvés en l'espèce : la Russie et l'Egypte. C'est aussi cela qui explique que la Russie en soit venue à interdire à ses avions de se rendre non seulement à l'aéroport de Sharm El Sheikh mais à tous les aéroports d'Egypte. Certes, provisoirement, en attendant que l'enquête dévoile ses conclusions. Et qu'en suite des mesures adéquates soient prises rendant impossible la reproduction de l'incident. Un pays qui interdit à ses avions de ligne de se rendre dans un pays est un pays en guerre, même si ce n'est pas avec celui-ci qu'il l'est. Le Royaume-Uni a été le premier à suspendre le vol de ses avions vers Sharm El Cheih, au déplaisir d'ailleurs aussi bien de l'Egypte que de la Russie, pourtant victime de l'incident et dont ses ressortissants étaient à ce moment, ils le sont toujours peut-être, en bien plus grand nombre, mais l'idée n'a probablement même pas traversé l'esprit de son gouvernement de les suspendre dans toute l'Egypte. Ce qui le cas échéant aurait ressemblé à une déclaration de guerre. Du coup, contre l'Egypte. Ce dont évidemment il n'était pas question, même si les Egyptiens n'ont guère apprécié que les Britanniques se soient saisis de l'occasion de la visite de leur président pour faire l'annonce qu'ils ont faite. Un peu comme s'ils leur avaient tendu un guet-apens. M. H.

Bancarisation de l'informel et crédit à la consommation

Les P-dg du CPA et de la BDL s'expliquent

La bancarisation de l'argent de l'informel et le crédit à la consommation ainsi que l'e-paiement sont des objectifs tracés mais qui demeurent loin des aspirations escomptées. Invités hier au forum du journal *El Moudjahid*, le directeur général du CPA (Crédit populaire d'Algérie), Omar Boudieb, et celui de la BDL (Banque de développement local), Mohamed Krim, ont animé une conférence de presse au sujet de la bancarisation de l'argent de l'informel et le crédit à la consommation. Ces derniers sont toujours en voie de concrétisation, mais les résultats demeurent, selon le constat, peu satisfaisants.

La bancarisation des capitaux hors circuit formel

Seuls 3,5 milliards de dinars sur 3 700 ont été bancarisés, selon les deux responsables, durant les trois derniers mois, depuis le lancement officiel de la campagne d'amnistie fiscale en faveur des détenteurs de capitaux circulant dans le marché parallèle. Le but initial de cette opération est de régulariser la situation de cet argent en contrepartie d'un pourcentage fiscal de 7% dans l'objectif de contribuer au développement de l'économie nationale. Selon le directeur général du CPA, «un des rôles essentiels des banques c'est d'aller trouver les sources qui

permettent le financement des projets», un rôle qui s'avère difficile pour une catégorie de commerçants, longtemps habitués à travailler dans l'obscurité. «Pour cette raison, les banques doivent se charger d'établir une relation de confiance entre les deux parties», a souligné le directeur de la BDL. Pour l'instant, les confédérations ont jugé que l'opération de bancarisation se déroule «bien» et que les chiffres qui ont été communiqués sont encourageants pour une période de seulement trois mois. A une question sur la valeur des dépôts qui ont été faits, selon le directeur de la BDL la somme la plus importante est à hauteur de 60 millions de dinars, quant au CPA une somme de 200 millions de dinars a été confiée à cette agence. Il est à rappeler que le recours à de telles alternatives de financement est dû à la chute brutale des cours du pétrole pour une économie fortement dépendante des recettes des hydrocarbures.

Le crédit à la consommation bientôt opérationnel

Depuis des années, les Algériens attendent de pied ferme le retour du crédit à la consommation, un vecteur de croissance qui contribuera au développement de l'économie nationale. Dans ce volet, au cours de cette conférence de presse co-animée par les directeurs de la BDL

et du CPA, ils ont rendu publique la nouvelle de la mise en œuvre de la Centrale des risques, selon le directeur de la Banque de développement local. «Les banques sont prêtes pour accorder des crédits à la consommation pour des produits nationaux à taux d'intégration appréciable», a rajouté le même orateur. Toujours est-il que pour les taux susmentionnés reviennent souvent les produits qui n'ont pas été fabriqués en Algérie mais uniquement montés, à l'exemple de certains véhicules.

Le e-paiement sera opérationnel en juin 2017

A ce sujet, le directeur de la Banque de développement local a fait savoir que l'objectif des autorités actuellement est d'aller vers l'e-paiement. Ce dernier, selon l'orateur, sera opérationnel d'ici à juin de l'année 2017. Au sujet du paiement par chèque, «un effort considérable a été fait par les banques. En 2006, l'Algérie a mis en marche un système de télé-compensation», a-t-il déclaré. Selon lui, l'initiative entraine dans le cadre de l'amélioration de l'usage de ce moyen. En ce qui concerne les chèques de guichet, toujours présents au niveau des agences bancaires, «nous voulons tuer le chèque de guichet», a-t-il déclaré.

Mohamed Mabkhout

Généralisation à l'ensemble du pays avant fin 2015

13 communes d'Alger délivrent désormais la carte grise

■ Un mois et demi pour généraliser la délivrance de la carte grise dans les 1 541 communes du pays. Treize communes de la wilaya d'Alger appliquent depuis hier cette décision, a indiqué, dans le cadre de la modernisation de l'administration, le directeur des systèmes informatiques au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Mahfoudi Redouane.

Par Thinhinene Khouchi

« **O**ued Koriche, Bachdjerrah, Bab Ezzouar, Gué de Constantine, El Mouradia, El Magharia, Béni Messous, Tessala el Merdja, Sidi Moussa, Ain Benian, Mahelma, Baba Hassen, Reghaïa », sont les 13 communes de la wilaya d'Alger qui délivrent désormais la carte grise. En effet, cette opération a été officiellement lancée dans une des communes concernée «Ain Benian» par M. Mahfoudi qui a

Fonds informels Plus de 3 milliards DA drainés par les banques

L'OPÉRATION de bancarisation des fonds informels, lancée depuis août dernier, a drainé plus de trois milliards de dinars jusqu'à maintenant, a révélé, hier à Alger, le P-dg de la Banque de développement local (BDL), Mohamed Krim.

«Les banques ont mobilisé tous les moyens nécessaires pour bien mener l'opération de mise en conformité fiscale volontaire, qui a drainé, depuis son lancement, entre 3 et 3,5 milliards de dinars au niveau de toutes les banques», a déclaré M. Krim qui était invité, en compagnie du P-dg du Crédit populaire d'Algérie (CPA), Omar Boudieb, au Forum du quotidien national *El Moujahid*.

Selon le premier responsable de la BDL, les capitaux circulant dans l'informel représentent 26% de la masse monétaire présente sur le marché, tandis que «l'objectif fixé est de drainer au moins 10 à 15% de cet argent», ajoutant que ces montants permettront aux banques de les exploiter pour contribuer dans le financement des entreprises et de l'économie nationale.

Selon la Banque d'Algérie, l'argent liquide circulant dans l'informel oscillerait entre 1 000 et 1 300 milliards de DA.

Pour assainir le secteur informel, la loi de finances complémentaire 2015 permet aux détenteurs de fonds hors circuit bancaire de déposer leur argent auprès des banques dans le cadre d'un «programme de mise en conformité fiscale volontaire» contre le paiement d'une taxation forfaitaire libératoire au taux de 7%, rappelle-t-on. L'opération est en vigueur depuis mi-août dernier et devrait durer jusqu'à fin 2016.

Salem K./APS

précisé qu'elle sera généralisée sur les 1 541 communes du pays avant la fin 2015. La démarche s'inscrit, a-t-il dit, dans le cadre de «la stratégie de modernisation de l'administration publique visant la facilitation de la délivrance des documents administratifs et l'amélioration du service public ayant concerné notamment la connexion, durant le premier semestre de l'année en cours, de plusieurs départements ministériels au registre national de l'état civil». Il a ajouté que le citoyen peut désormais retirer sa carte grise le jour même du dépôt du dossier auprès de sa commune de résidence, sans toutefois présenter aucun document d'état civil sauf une pièce justifiant le lieu de résidence, notamment une quittance d'électricité, de gaz ou d'eau. De son côté, Hassan Boualem, directeur du Centre national des titres et documents sécurisés relevant du ministère de l'Intérieur, a indiqué que le passeport biométrique est désormais délivré par l'APC dans les wilayas d'Alger, Oran, Ouargla, Constantine et Annaba. Il a invité les citoyens ayant



Ph/DK

déposé une demande de passeport biométrique à consulter le site du ministère de l'Intérieur pour suivre leurs dossiers, soulignant la possibilité de changer la photo d'identité en téléchargeant une autre si elle est rejetée par le système, rappelant que plus de 2 000 photos ont été rejetées dont 1000 environ ont été remplacées à travers ce site. Le même responsable a relevé par

ailleurs que le réseau électronique du ministère avait reçu, du 7 septembre au 5 novembre, quelque 930 dossiers concernant le passeport biométrique dont 831 dossiers ont été traités dans un délai ne dépassant pas les trois jours. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales avait souligné récemment que l'«administration électronique est un prélude à la mise

en place de la gouvernance électronique algérienne et la généralisation des technologies de l'information et de la communication dans l'administration publique. Elle contribuera à l'humanisation de la relation entre l'administration et le citoyen et à la lutte contre les lenteurs bureaucratiques et la corruption».

T. K.

Coopération algéro-française

Formation des avocats en management, économie et finances

Les perspectives de coopération algéro-française en matière de formation des avocats algériens en management, finances, investissement et économie ont constitué le thème central des travaux du Forum d'Alger 2015 qui a réuni, hier à l'hôtel El Aurassi (Alger), les bâtonniers d'Alger et de Paris.

Dans une intervention au deuxième jour des travaux, le bâtonnier d'Alger, Abdelmadjid Sellini, a indiqué que les avocats algériens bénéficieront, dans le cadre de cette coopération, de stages et de formation de qualité dans les domaines ayant trait au management, à l'investissement et à l'économie. Des avocats algériens pourront bénéficier, à la faveur d'un accord avec le bâtonnier de Paris, d'une formation périodique spécialisée et pratique dans tous les domaines qui touchent à l'économie et aux

finances pour une période de trois mois, a fait savoir M. Sellini. «Ceci permettra aux bénéficiaires, a-t-il ajouté, d'acquérir une expérience en matière de protection des intérêts des grandes entreprises publiques lors de la conclusion de contrats ou de transactions avec des entreprises étrangères».

«Le bâtonnat de Paris possède une expérience avérée dans le droit des affaires, les transactions bancaires, l'arbitrage international et toute la législation relative à la création d'entreprises en raison de ses relations avec les cabinets d'avocats anglo-saxons», a expliqué le responsable. «Cette formation spécialisée permettra aux avocats algériens de défendre les intérêts des grandes entreprises algériennes économiques», a-t-il soutenu. «Les entreprises algériennes ne recourent aux avocats qu'en cas de litige, ce qui est une

grave erreur. Le recours aux avocats, lors de la conclusion de transactions et de contrats avec les entreprises étrangères, évite à l'entreprise bien des problèmes», a expliqué M. Sellini. Pour sa part, le bâtonnier de Paris, Pierre Olivier Sur, a mis en exergue la relation étroite existant entre son organisation et le bâtonnat d'Alger, ajoutant que les perspectives de coopération entre les deux parties seront axées sur la formation, notamment dans les finances, les transactions publiques et l'arbitrage international.

Le Forum d'Alger 2015 a réuni deux jours durant les avocats des bâtonniers d'Alger et de Paris en vue d'échanger leurs expériences en matière de textes législatifs, réglementaires et de pratiques judiciaires, notamment dans les investissements financiers.

Fahim H./APS

Tribunal criminel de Ouargla

Perpétuïté par contumace à l'encontre de trois narcotrafiquants

Une peine de réclusion à perpétuïté par contumace a été prononcée hier par le tribunal criminel de Ouargla à l'encontre de trois individus poursuivis pour détention, importation, exportation et transport illicites de stupéfiants, dans le cadre d'une bande criminelle organisée. Siégeant dans le cadre de sa 3^e session criminelle de 2015, le tribunal criminel de Ouargla a prononcé cette sentence à l'encontre des nommés H.F et Ma.Gh et Moh.Gh pour déten-

tion et de transport d'une quantité de 118 kilos de drogue de Maghnia (Tlemcen) vers Hassi-Messaoud (Ouargla), dans le cadre d'un réseau composé de six personnes. La même juridiction a ajourné le procès du nommé A.S après l'examen du recours introduit par le mis en cause auprès de la Cour suprême, et décidé d'un complément d'enquête concernant les personnes répondant aux initiales M.B et A.B, poursuivis dans la même affaire et sous les

mêmes chefs d'inculpation. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au 7 novembre 2014 lorsque les services de la Gendarmerie nationale, agissant sur informations, ont intercepté un véhicule utilitaire, en provenance de Maghnia et se dirigeant vers Hassi-Messaoud, chargé de 110 kg de drogue, conditionnés dans des sacs en plastique, et avec à son bord le nommé M.B qui a ensuite révélé l'identité de ses cinq acolytes. La poursuite des investigations a per-

mis le démantèlement du reste de la bande, dont M.B, trafiquant récidiviste et chargé du transport de produit prohibé pour le remettre à O.S chargé, lui, de son acheminement vers la localité frontalière de Debdeb (Illizi) puis vers la Libye. Après que le nommé A.B, dont le véhicule a servi au transport de la drogue, ait nié connaître M.B ainsi que tout lien avec les autres membres de la bande, le tribunal a décidé d'un complément d'enquête.

T. B.

Agriculture

Accord pour la création de la première société mixte algéro-américaine

■ Un accord donnant naissance à la première joint-venture algéro-américaine dans le domaine de l'agriculture a été signé à Alger, entre le groupe privé algérien Lacheb et le consortium américain, American international agriculture group (AIAG).

Par Souad L.

D'un coût initial d'investissement de 100 millions de dollars, cette société dénommée «El Firma» (la ferme) sera basée dans l'ouest algérien, (entre Mostaganem et Mascara), où les deux partenaires vont implanter une ferme pilote intégrée s'étendant sur près de 6 000 ha. Cet accord a été signé par le P-DG du groupe Lacheb, Rachid Lacheb, et le président de AIAG, Dale Didion, en présence de l'ambassadrice des Etats-Unis à Alger, Joan Polaschik, et le président du Conseil d'affaires algéro-américain, Ismael Chikhounne. Créé selon la règle régissant l'investissement étranger où le partenaire algérien est majoritaire (51%), ce projet porte notamment sur la production de semence de pomme de terre, l'élevage de vaches laitières, l'engraissement de bovins, les cultures céréalières et fourragères. Il s'agit aussi d'intégrer un système d'irri-

gation et de fertilisation biologique, selon Abdelhamid Bouarroudj, consultant du groupe Lacheb. Outre l'augmentation de la production, les deux partenaires tablent sur la création de 3 000 postes d'emploi. Pour le président du AIAG, Dale Didion, ce partenariat signé avec le groupe Lacheb s'inscrit dans l'objectif de réduire les importations algériennes en semence de pomme de terre et en poudre de lait. «C'est l'un des premiers partenariats qui vont introduire la technologie américaine en ce qui concerne les fermes de vaches laitières», a-t-il dit, soulignant l'impact attendu du projet dans la création d'emplois et la diminution de la facture des importations de la poudre de lait et de la semence de pomme de terre. «Il est question aussi de procéder à un échange de technologie et d'établir un centre d'opérations pour un système intégré américain pour la production de semence de pomme de terre, c'est-à-dire, comment planter la pomme de terre et comment les



récolter et également sélectionner les meilleures variétés de pomme de terre voire même la création d'une variété algéro-américaine», a-t-il expliqué. La formation constitue également un axe important dans ce projet.

Des sessions de formations aux profit de jeunes seront dispensées aussi bien par des universités américaines que des centres de formation professionnelle en Algérie. Concernant la filière lait, des entreprises et experts améri-

cains interviendront avec leurs techniques et équipements pour améliorer et augmenter la production laitière, à travers notamment le choix des races, l'environnement et l'alimentation. Cet accord signifie que l'Algérie est un pays «sérieux pour faire du business avec un secteur agricole qui est en phase de se placer parmi les principales industries du pays», a souligné M^{me} Polaschik. Elle a indiqué que «son pays était engagé à travailler avec l'Algérie pour faire progresser leurs objectifs communs visant à atteindre une plus grande prospérité économique». Cette société mixte est le premier projet qui se concrétise parmi quatre autres ayant fait l'objet de signature en mai dernier de six protocoles d'accord pour la création de sociétés mixtes essentiellement dans les domaines de la production laitière, de la pomme de terre et des cultures fourragères. Il reste encore quatre projets de partenariat dont trois avec des privés et un avec un opérateur public dont la concrétisation devrait intervenir d'ici début 2016, selon M. Chikhounne.

Souad L.

Matériaux de construction

Baisse des importations sur les 9 premiers mois

La facture d'importation des matériaux de construction a enregistré une nette baisse sur les neuf premiers mois de 2015, mais les quantités importées ont reculé à un rythme plutôt lent. La facture d'importation de ces produits s'est ainsi établie à 1,9 milliard de dollars (md usd) entre janvier et septembre 2015, contre 2,62 mds usd à la même période de 2014, en baisse de 27,4%, selon les Douanes algériennes. Quant aux quantités importées, elles se sont établies à 8,04 millions de tonnes sur les trois premiers trimestres contre 8,39 millions de tonnes, en baisse de 4,8% seulement. La baisse du montant des importations en valeur a continué à toucher l'ensemble de la composante des importations de ces matériaux : ciments, bois, produits en céramique, fer et acier, note le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Ainsi, la facture des importations des ciments (non pulvérisé, portland, aluminé, hydraulique...) a atteint 352,32 millions usd (4,8 millions t)

contre 448,32 millions usd (4,9 millions t), soit une baisse de 21,41% en valeur et un recul de 2,11% en quantité. Pour les importations du bois, la facture est passée à 477,03 millions usd (1,036 million de tonnes) contre 650,29 millions usd (1,14 million de tonnes), soit des baisses de 26,64% en valeur et de 10,7% en volume.

Les importations de fer et d'acier ont baissé à 1,04 milliard usd contre près de 1,45 mds usd (-28,64%), selon les données du Cnis. Les quantités importées ont chuté de 6,07% passant à 2,14 millions de tonnes contre 2,27 millions de tonnes. La baisse de la facture du fer et de l'acier s'explique essentiellement par une chute des prix mondiaux de ces produits puisque ce secteur enregistre une surabondance de l'offre mondiale couplée à une baisse de la demande chinoise. Concernant les importations des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires), elles ont connu une baisse en valeur de 46,64% pour

atteindre 36,37 millions usd (38 492 tonnes) contre plus de 68,16 millions usd (44 251 tonnes). En somme, cette tendance baissière de la facture des importations des matériaux de construction, entamée depuis le début de l'année 2015, s'explique essentiellement par la baisse des cours mondiaux de ces produits. En outre, les pouvoirs publics encouragent l'utilisation des matériaux de construction fabriqués localement afin d'encourager la production nationale et de freiner l'accroissement des importations. Les promoteurs, chargés de la réalisation des différents projets financés totalement ou partiellement par l'Etat, ont été interdits, depuis la fin 2014, de recourir aux matériaux importés si le même produit est fabriqué localement et présente une qualité égale. En 2014, les importations des matériaux de construction avaient atteint 3,65 milliards de dollars contre 3,43 milliards de dollars en 2013 (+6,4%).

Ahmed J./ APS

Loi de finances 2016

Le budget de fonctionnement du secteur de la solidarité en baisse de près de 10%

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a révélé que les dépenses de son secteur au titre du budget de fonctionnement pour l'année 2016 ont enregistré une baisse de 9,77% par rapport à l'exercice précédent, indique un communiqué de l'APN. Dans un exposé sur le budget de son secteur présenté devant la commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN), M^{me} Meslem a affirmé que les crédits alloués au titre du budget de fonctionnement consacré à son secteur pour l'année 2016 ont dépassé les 118 milliards de dinars, enregistrant une baisse de 9,77% par rapport à l'année dernière. Les crédits alloués au financement des investissements du secteur sont estimés à 684 millions de dinars dont 319 millions consac-

rés à la réévaluation du programme en cours de réalisation et 365 millions pour les nouvelles opérations d'équipement, a précisé la ministre. Selon le communiqué, «le budget prévu dans le cadre de l'Agence nationale de gestion de micro-crédits (Angem), qui a atteint 10 milliards de dinars, enregistre également une baisse de 40% par rapport à l'exercice précédent». M^{me} Meslem a souligné, dans le même contexte, que son secteur a pour mission principale la protection et la promotion des personnes handicapées et des personnes âgées et l'amélioration de leurs conditions de vie, ainsi que la protection et la promotion de la femme, de la famille et de l'enfance et la garantie de l'insertion sociale des catégories vulnérables et démunies. La ministre a fait savoir que le secteur de la solidarité nationale «contri-

buera pour la première fois aux côtés du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale dans l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi» parmi les personnes non qualifiées ou diplômés universitaires. Pour la ministre, l'insertion se fait au niveau des administrations et des entreprises publiques et dans le cadre des projets d'utilité publique au profit des sans-emploi financés par l'Agence de développement social. Il s'agit également d'encourager les personnes sans revenu à créer des micro-entreprises financées par l'Angem, a-t-elle ajouté. M^{me} Meslem a précisé, dans ce contexte, que l'objectif escompté est la protection des catégories démunies et vulnérables et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion à travers une série de mesures dont la prise en charge de plus de deux

millions de personnes, dont 30 000 au niveau de 394 entreprises spécialisées et la mise en place de programmes d'aides sociales directes et indirectes. Le programme prévoit également des aides financières au profit des personnes handicapées, démunies et sinistrées, outre les aides attribuées à l'occasion du mois de ramadhan et de la rentrée scolaire et l'organisation de séjours au profit des enfants démunis des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux durant la saison estivale. Par ailleurs, les intervenants se sont interrogés sur les modalités d'actualisation du fichier national des nécessiteux et appelé à l'augmentation de la prime des personnes handicapées sans revenu et à la nécessité d'une coordination avec tous les autres ministères pour la réalisation des objectifs du secteur.

R. E.

Tissemsilt

Le centre universitaire prochainement reconverti en université

Le centre universitaire Ahmed-Ben-Yahia-El-Wancharissi de Tissemsilt sera reconverti «dans un proche délai» en université, a annoncé le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar.

Par Salim L./APS

Animant un point de presse en marge de sa visite à ce centre universitaire, M. Hadjar a indiqué que cet établissement de l'enseignement supérieur remplit toutes les conditions l'habilitant à devenir une université, tant il enregistre actuellement une évolution dans son effectif (plus de 6 000 étudiants). Le ministre a insisté sur la contribution du centre universitaire de Tissemsilt au service de la région et du développement local, ainsi que l'ouverture de nouvelles

filiales s'adaptant aux caractéristiques de la wilaya sur les plans industriel, économique et social. Dans ce sens, M. Hadjar a indiqué avoir instruit le directeur du centre universitaire de Tissemsilt de réfléchir sur la création de spécialités ayant trait aux domaines forestier et agropastoral qui caractérisent la wilaya, ainsi que la nécessité d'ouvrir des spécialités à vocation régionale ou nationale permettant aux étudiants des wilayas voisines, dont Ain Defla et Tiaret, d'en bénéficier. Le ministre a également invité les responsables du centre universitaire à conclure des



Ph. > D. R.

conventions avec les autorités locales pour créer des laboratoires de recherche scientifique dans le domaine de l'entreprise économique, tout en mettant l'accent sur l'importance d'exploiter l'aspect pratique des laboratoires de recherche hors de l'université. M. Hadjar a insisté aussi sur le

rôle de l'université algérienne à résoudre les problèmes économiques et sociaux dont ceux inhérents à l'encombrement sur les réseaux routiers et à la pollution, avec l'aide d'experts et de chercheurs universitaires. Par ailleurs, le ministre a soutenu que le dialogue doit primer au niveau de

l'université de toutes les situations, ajoutant que des instructions écrites ont été adressées aux responsables des universités pour accorder la priorité au dialogue avec tous les partenaires et renforcer la coopération avec les autorités locales. M. Hadjar a visité différentes structures et blocs pédagogiques dont dispose le centre universitaire de Tissemsilt, dont la nouvelle bibliothèque centrale qui ouvrira ses portes prochainement et la salle de conférences dotée d'une capacité de 800 places. M. Hadjar a invité les responsables du centre universitaire de Tissemsilt à consulter le fichier national du logement concernant les logements de fonction destinés aux enseignants universitaires, a indiqué le directeur du centre universitaire de Tissemsilt, le professeur Ahmed Laatiki, en marge de la visite du ministre dans la wilaya.

S. L./APS

Blida

Face au manque du foncier, le développement local orienté vers les piémonts

La wilaya de Blida compte se tourner, désormais, vers les piémonts pour pallier un manque crucial en foncier industriel et urbanisable, qui a freiné le lancement de centaines de projets de développement, notamment en matière de réalisation de logements et de projets industriels.

Les piémonts des deux localités de Sidi Sarhane, commune de Bouinan, à l'est, et de la municipalité de Ain Roumana, à l'ouest, ont été choisis, à cet effet, pour accueillir les projets de développement en suspens depuis plusieurs années, a indiqué à l'APS le wali, Abdelkader Bouazghi. Des sorties régulières, entamées il y a près de deux mois par le premier responsable de l'exécutif en compagnie de directeurs locaux des différents secteurs, vers les localités montagneuses de la wilaya, ont permis de «détecter des assiettes foncières à même d'y installer des projets de développement en logements et industrie, et qui nécessitent uniquement des travaux de terrassement et de viabilisation», a-t-il ajouté.

Cette «trouaille» permettra, sans nul doute, de donner un nouveau souffle au développement local dans cette wilaya, située au cœur de la région agricole de la

Mitidja, dont la vocation a longtemps «entraîné» son épanouissement industriel. Le gouvernement a été «sensible et attentif» sur la proposition d'orienter le développement local vers les piémonts, s'est félicité M. Bouazghi, estimant que la réaction «positive» des hautes autorités du pays sur cette question constitue «la clé d'une nouvelle ère pour le développement économique de la wilaya». La localité de Sidi Sarhane, d'une superficie globale de 165 ha, a été ainsi désignée pour accueillir les projets de réalisation des 20 000 logements, affectés à la wilaya mais qui sont restés en stand-by depuis plusieurs années en raison du manque du foncier, alors que les piémonts de Ain Roumana devront abriter des projets d'investissement industriel. Une partie de cette large assiette foncière a déjà été défrichée et un projet de 5 000 logements de type LPA (logement public aidé), initialement prévu dans la commune de Bouarfa, y a été lancé en travaux. Le choix des piémonts s'est imposé comme «seul et unique recours», et un «choix stratégique» pour éviter, d'une part, les démarches de déclassement des terrains agricoles, et préserver, d'autre part, le foncier agricole de la plaine de la Mitidja. Les terrains choisis

appartiennent au domaine privé de l'Etat, a-t-on assuré à la wilaya.

Enclencher un nouveau départ

Avec la désignation de nouvelles assiettes foncières et la levée d'une telle entrave, le développement local, dans divers domaines, devrait enclencher un nouveau départ jugé prometteur. Outre les projets de logements qui trouvent, enfin, le chemin vers la concrétisation, au grand soulagement des milliers d'habitants de la wilaya, l'investissement économique connaîtra, lui aussi, le «déblocage» attendu depuis de longues années. Il s'agit de 1 001 dossiers d'investissement, d'un montant global de 800 milliards DA, qui pourront, enfin, se concrétiser, ce qui donnera, sans nul doute, un coup d'accélérateur à l'épanouissement économique à la wilaya. La concrétisation de ces investissements devrait «hisser Blida au rang d'une wilaya exemplaire» en matière de développement, sachant que la réalisation des projets en question est à même de créer près de 72 000 postes d'emploi, un chiffre qui dépasse de loin le nombre des chômeurs à Blida, a-t-on noté.

Hani A.

Thème d'une rencontre régionale à Naâma

Exploiter les TIC pour promouvoir l'inspection

L'exploitation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) pour promouvoir le professionnalisme des inspecteurs de l'administration et de la gestion financière et matérielle du secteur de l'Education est au centre d'un séminaire régional ouvert à Naâma.

Ouverte par le directeur central chargé de la formation au ministère de l'Education nationale, Taghbedj Aïssa, cette rencontre porte sur l'examen des voies et mécanismes d'adoption de la gestion électronique «E-management» des dossiers de formation, de contrôle et de l'inspection administrative et financière, ainsi que des objectifs de

la bonne gouvernance des méthodes de réforme pédagogique et scolaire. La formation des capacités, pour une meilleure maîtrise des ressources financières et matérielles des établissements éducatifs, le développement des méthodes de gestion des établissements du secteur et des moyens de leur mise œuvre sur le terrain, figurent parmi les thèmes à examiner par les participants à cette rencontre de cinq jours. Le président de la commission d'organisation, l'inspecteur Hmida Abid, a abordé les grandes lignes du programme liées aux modalités de rénovation, d'innovation, de recherche et d'actualisation des connaissances de l'inspecteur d'admini-

stration, le perfectionnement des capacités de gestion et des enquêtes dans les établissements, en plus de la coordination entre le secteur et les partenaires en vue d'atteindre les objectifs pédagogiques et didactiques des opérations d'inspection administrative et financière. Selon les organisateurs, cette rencontre vise, entre autres objectifs, la promotion des capacités de l'inspecteur d'administration, l'échange de suggestions entre acteurs du corps sur les techniques de gestion et l'examen des contenus des textes didactiques, législatifs et des méthodes menées pour une meilleure maîtrise et gestion de l'établissement éducatif. La ren-

contre donnera lieu également à la mise sur pied d'ateliers chargés de l'examen de l'orientation administrative, le contrôle, le suivi, le dénouement des conflits, la solution des contraintes de gestion, et les enquêtes administratives au niveau des établissements éducatifs. Placée sous le signe de «La bonne gouvernance dans la gestion administrative de l'établissement scolaire», cette rencontre se déroule avec la participation des inspecteurs de l'administration et de la gestion financière et matérielle des wilayas de Naâma, El-Bayadh, Tiaret, Tlemcen, Saïda, Béchar, Sidi Bel-Abbès et de Tindouf.

N.O./Agences

Biskra

Une quinzaine d'apiculteurs au salon du miel

UNE QUINZAINE

d'apiculteurs venus de plusieurs wilayas du pays participe au salon local consacré au produit de la ruche et sa commercialisation, ouvert dimanche à Biskra, a-t-on constaté. De nombreux échantillons de miel (de jujubier, d'orange, d'eucalyptus et de haute montagne, entre autres) sont présentés au public, venu nombreux visiter ce salon organisé place de la Liberté, au centre la capitale des Ziban, à l'initiative de l'Association algérienne du patrimoine, de l'environnement et du développement humain. Une variété de produits provenant du miel, cosmétiques en particulier, peuvent également être découverts par les citoyens de Biskra qui ont pu se rendre compte de l'importance de l'apiculture sur le double plan économique et social. Cette activité agricole participe activement au renforcement de la production nationale et à la création de postes de travail, a indiqué le coordinateur national de l'association organisatrice, Amar Ghamam. La région des Ziban offre un climat favorable pour le développement de la filière apicole, a indiqué de son côté Rachid Djebnoune, membre de cette association et professeur à l'université de Biskra. Les expériences de plusieurs professionnels de l'apiculture seront présentées, au cours de ce salon devant se poursuivre jusqu'au 14 novembre prochain, aux jeunes gens désireux de s'investir dans ce créneau, ont indiqué les organisateurs. R.R.



Sahara occidental

Mobilisation et appels à accélérer le règlement du conflit

■ La mobilisation contre la colonisation du Sahara occidental est montée d'un cran, avec l'organisation de plusieurs marches à travers le monde, au moment où les dirigeants sahraouis, des militants et ONG multiplient les appels à l'adresse des Nations unies afin de relancer le processus d'autodétermination pour mettre un terme à 40 ans d'occupation par le Maroc.

Par Amel F./APS

Cet élan de solidarité avec les Sahraouis vient s'ajouter aux appels des dirigeants sahraouis à la communauté internationale pour qu'elle assume ses responsabilités envers le peuple sahraoui qui vit, depuis 40 ans, sous l'autorité colonialiste marocaine, en organisant un référendum d'autodétermination conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU sur cette question. Nonobstant ses tentatives de se dérober des engagements qu'il avait signés devant la communauté internationale, le Maroc continue de faire fi des résolutions internationales sur la question. Le roi du Maroc, Mohammed VI, a en effet effectué une visite à El Ayoune occupée, capitale du Sahara occidental, le 6 novembre dernier, qualifiée d'escalade dangereuse par le gouvernement sahraoui. Le ministre des Affaires étrangères, Mohamed Salem Salek, a réaffirmé samedi, en réaction à cette visite, que le Maroc est un pays colonisateur et n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental. En août 1974, l'Espagne (ex-puissance coloniale) abandonna son projet initial d'octroi de l'autonomie interne au Sahara occidental et informa les Nations unies de son intention d'organiser un référendum d'autodétermination au cours du premier semestre 1975. La Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye se pencha sur le statut juridique de ce territoire avant sa colonisation par l'Espagne en 1884. Cet arbitrage avait été sollicité par l'Assemblée générale des Nations unies, suite à une résolution adoptée le 13 novembre 1974. Le 16 octobre 1975, la Cour rendit son avis consultatif et se prononça en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui. De manière à contrecarrer cette décision, le 16 octobre 1975, le roi Hassan II du Maroc annonça le départ d'une marche de 350 000 personnes au Sahara occidental avec pour finalité d'occuper et d'annexer ce territoire. Dès lors, les autorités politiques de Rabat décidèrent de tirer au sort les marcheurs, «recrutés selon des quotas fixés pour chaque province, déterminés par des critères à la fois politiques et logistiques». Ainsi, les villes dans lesquelles le

roi était moins populaire «étaient systématiquement sous-représentées», a relevé Docteur Keltoum Irbah, enseignante sociologue responsable académique à Geneva Business School (Suisse), dans une contribution intitulée «La Marche verte : instrument d'annexion territoriale», parue dimanche sur les colonnes du quotidien *Liberté*.

Le Maroc isolé sur la scène internationale

Le ministre des Affaires étrangères sahraoui a souligné, samedi, que la dernière tentative de l'occupant marocain d'empêcher l'Envoyé personnel du SG de l'ONU, Christopher Ross, de visiter les villes sahraouies occupées témoigne de «son isolement et de ses contradictions avec les résolutions des Nations unies». Le Front Polisario et le gouvernement de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) ont, en outre, dénoncé les propos tenus par le roi du Maroc, Mohammed VI, lors de sa dernière visite à El Ayoune, exprimant leur rejet du langage des «menaces, d'intimidation et d'intransigeance» contenus dans ce discours. Le gouvernement sahraoui a également appelé à l'application des exigences du droit international et du droit international humanitaire, pour mettre fin au pillage illicite par le Maroc des ressources naturelles du Sahara occidental, assurer



PH: OR

tenir le pouvoir marocain».

L'ONU appelle à de véritables négociations

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé, la semaine dernière, à de véritables négociations entre le Front Polisario et le Maroc qui doivent être lancées dans les prochains mois et devant aboutir à «une solution politique mutuellement acceptable, permettant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental». Le 10 décembre 1975, l'ONU adopta la résolution 3 458 A (XXX), qui demandait à la Puissance administrante l'organisation d'un référendum sous la supervision des Nations unies et la mise en œuvre de tous les moyens nécessaires, de manière à ce que «tous les Sahraouis originaires du territoire exercent pleinement et librement, sous la supervision de l'ONU, leur droit inaliénable à l'autodétermination». Le 27 février 1976, au lendemain du retrait de l'Espagne du Sahara occidental, le Front Polisario proclama la naissance de la République arabe sahraouie démocratique. Le Conseil de sécurité des Nations unies, par la résolution 690, envisagea en avril 1990 d'organiser un référendum, cette proposition fut acceptée par les parties concernées.

A.F./APS

une protection pour les Sahraouis de l'oppression marocaine, à travers l'élargissement des prérogatives de la Minurso à la protection et suivi de la situation des droits de l'Homme et à l'accélération de la libération des prisonniers politiques sahraouis.

Mobilisation accrue pour l'indépendance

De Washington à Londres, en passant par Paris, des membres de partis politiques et représentants d'ONG ont tenu à faire entendre leurs voix. Un comité de soutien au peuple du Sahara occidental vient de voir le jour en Tunisie.

Ce comité dirigé par deux juristes et un journaliste a saisi cette occasion pour appeler à l'organisation urgente d'un référendum au Sahara occidental, permettant ainsi au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination.

Lors d'une journée d'étude consacrée à la cause sahraouie et placée sous le thème : «Le Sahara occidental : 40 ans sous l'occupation», le Groupe parlementaire norvégien pour le Sahara occidental a réitéré, vendredi, son soutien au peuple sahraoui et réaffirmé son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Le même jour à Washington, quelques dizaines

de militants de droits de l'Homme se sont rassemblés aux abords de l'ambassade du Maroc pour demander à Rabat de cesser de faire obstruction à la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. L'appel lancé par la Fondation américaine pour le Sahara occidental, (US Western Sahara Foundation) a été suivi par plusieurs représentants des organisations des droits de l'Homme telles que l'ONG «Nonviolent International», des réfugiés sahraouis ainsi qu'un ancien responsable de la Minurso. Le 6 novembre, un autre rassemblement de soutien a été organisé à Paris par des militants de la cause sahraouie qui avaient lancé à l'adresse du gouvernement du Maroc : «Assez. Référendum d'autodétermination et libération des prisonniers politiques maintenant». Des représentants notamment de l'Association des amis de la RASD, Association de la Communauté sahraouie en France (ACSF), Association des Sahraouis en France (ASF), Fondation Franz-Fanon et le Mouvement de la paix, sont sortis dans la rue pour montrer que «la mobilisation est aussi indispensable pour briser le silence des principaux médias et contraindre le gouvernement français à changer de politique et à ne plus sou-

Le dernier discours du roi du Maroc consacre «une mentalité obsolète d'occupant»

L'UNIVERSITAIRE SAHRAOUI, Baba Mustapha, a réaffirmé à Alger l'attachement du peuple sahraoui à son droit à l'autodétermination et son choix pour un règlement pacifique et urgent de la question sahraouie, soulignant qu'«il est temps de consacrer la légalité internationale concernant l'organisation du référendum consacrant le droit des Sahraouis à l'autodétermination et à l'indépendance». C'est ce qu'a soutenu ce maître de conférences sahraoui lors d'une conférence ayant pour thème «Une histoire d'occupation nommée Marche Verte», organisée par le forum du quotidien «Echaab» à l'occasion du 40^e anniversaire de l'occupation des territoires sahraouis par le Maroc. «Si les Nations unies ne parviennent pas à réaliser cette démarche, les Sahraouis n'hésiteront point à choisir leur chemin après 40 ans de résistance face à la répression et l'oppression de l'occupant», a averti Baba Mustapha. Revenant sur les différentes étapes

de l'histoire du Sahara occidental depuis la colonisation espagnole en 1884 à l'occupation marocaine en 1975 (après le retrait de l'Espagne sous pression de l'ONU dans le cadre de la décolonisation), le conférencier a rappelé l'avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ) qui avait tranché en faveur de l'inexistence de liens de souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. Par ailleurs, l'universitaire a qualifié de «vain» le discours du roi marocain prononcé lors de sa dernière visite à la ville d'El-Ayoun occupée, car résumant, a-t-il dit, «une mentalité obsolète d'occupant». Il a souligné, dans le même contexte, que la pseudo Marche verte qui a consacré l'invasion des territoires du Sahara occidental était une «couverture» pour des opérations militaires et des massacres perpétrés contre les Sahraouis sans défense qui célébraient le départ de l'occupant espagnol.

Souhila K.

Libye Deux fonctionnaires de l'ambassade serbe enlevés

DEUX FONCTIONNAIRES de l'ambassade de Serbie en Libye ont été enlevés dimanche, a annoncé le ministère serbe des Affaires étrangères dans un communiqué. «Deux fonctionnaires de l'ambassade de Serbie à Sabratha, en Libye, ont été enlevés dimanche matin», a indiqué le ministère, sans donner de détails sur les ravisseurs. La ville côtière de Sabratha se trouve à environ 70 km à l'ouest de la capitale Tripoli. Selon Belgrade, les deux fonctionnaires enlevés sont Sladjana Stankovic, une femme, en charge des communications, et son chauffeur, Jovica Stepic. Le ministère serbe précise avoir informé les autorités libyennes de ces développements et assure faire «tout ce qui est possible, compte tenu de la situation difficile sur le terrain, pour parvenir à la remise en liberté» de ses ressortissants.

R.M.



Elections en Birmanie

Victoire écrasante en vue pour Aung San Suu Kyi

■ Le parti de l'opposante birmane Aung San Suu Kyi a revendiqué hier une victoire écrasante aux élections de la veille, confirmée par de premiers résultats officiels ouvrant la voie à un basculement historique.

Par Ali O.

La Ligue nationale pour la démocratie (LND) a remporté 15 des 16 premiers sièges de députés annoncés hier par la commission électorale, qui s'est lancée dans une long égrenage des résultats, incluant pêle-mêle chambre haute et basse du Parlement national, et assemblées régionales. Cela pourrait prendre des heures. Et les résultats définitifs des jours. Emue et festive, une foule ayant revêtu des T-shirts rouges affirmant «*Nous devons gagner*» ou «*Voter pour le changement*» s'est réunie devant le siège de la LND, dans l'attente de l'apparition d'Aung San Suu Kyi. «*Nous attendons ces résultats depuis des années*», s'enthousiasme Thuzar, propriétaire d'une boutique de téléphonie mobile de 42 ans, après avoir acheté un T-shirt à l'effigie de «*mère Suu*», comme la surnomment affectueusement de nombreux Birmans. «*Je pense que le peuple a déjà une idée des résul-*

tats même si je ne dis rien», avait déclaré Aung San Suu Kyi dans la matinée lors d'une brève apparition au balcon des locaux de son parti, recouvert d'une immense affiche rouge la représentant sous la figure tutélaire de son père, le général Aung San, architecte de l'indépendance de l'ancienne colonie britannique, assassiné alors que Suu Kyi était enfant. Arrivée aux marches du pouvoir après des décennies de dissidence (dont plus de 15 ans en résidence surveillée), la «*Dame*» d'aujourd'hui 70 ans a joué la prudence jusqu'ici, dans l'attente de résultats complets. Les premières circonscriptions tombées sont en effet dans la région de Rangoun, traditionnellement pro-LND. Le parti au pouvoir, l'USDP, créé par d'ex-général pour assurer la transition, a reconnu de premiers revers: le président de la chambre basse du Parlement, Shwe Mann, s'est incliné face au candidat de la LND dans la région de Phyu, dans le centre du pays. Le président du parti, Htay Oo, et plu-



Ph.D. R.

sieurs poids lourds du parti se sont fait balayer. Mais la LND affirme avoir remporté au niveau national plus de 70% des sièges. Un chiffre impossible à confirmer de source indépendante. «*Nous gagnons avec plus de 70% des sièges à travers le pays*», avait déclaré dans la matinée Win Htein, porte-parole du parti. Avoir 70% des sièges permettrait à Aung San Suu Kyi d'avoir une majorité absolue malgré la présence d'un quart de députés militaires, non favorables à la LND. Après des décennies de junte militaire, puis de domination de ses héritiers depuis les réformes lancées en 2011, cela consisterait une révolution complète et

inédite pour la scène politique birmane. Aung San Suu Kyi, que ses longues années de résidence surveillée ont empêchée de voir grandir ses enfants, restés en Angleterre, incarne les espoirs démocratiques de son pays depuis 30 ans. Si les ex-général s'affichent comme des réformateurs et promettent de respecter le verdict des urnes, les signes de crispation se sont multipliés, avec en amont du vote des arrestations de dirigeants étudiants, des centaines de milliers de musulmans privés de droit de vote, un vote anticipé obscur et le scrutin annulé dans des régions en proie à des conflits armés ethniques.

Le scrutin de dimanche en lui-même s'est globalement bien déroulé et quelque 80% des plus de 30 millions d'électeurs se sont rendus aux urnes. «*Je n'ai aucun doute quant aux résultats. Tout va changer maintenant... Tout le monde sait déjà qui a gagné. La LND. Maintenant, tout dépend du gouvernement*», a confié à l'AFF Yee Yee, vendeuse d'épices et de soja sur un marché de Rangoun. «*Si ces élections sont un important pas en avant, elles sont loin d'être parfaites*», a commenté le secrétaire d'État américain John Kerry, disant Washington attentif au décompte des voix en cours. Le principal élément de comparaison reste les législatives de 1990, dernières élections nationales libres, remportées très largement par la LND. La junte n'avait finalement pas reconnu le vote, auquel Suu Kyi n'avait pu prendre part elle-même, étant alors en résidence surveillée. Mais 25 ans plus tard, la situation a changé, affirmant les héritiers de la junte, promettant de ne pas piper les dés cette fois-ci. La LND de Suu Kyi a besoin de remporter quelque 330 sièges dans les deux chambres (soit 67% d'après ses calculs) pour avoir la majorité. L'enjeu derrière les législatives est l'élection par le Parlement du chef de l'État début 2016. A. O.



Points chauds

Cynisme

Par Fouzia Mahmoudi

La droite et le centre ne cessent depuis quelques mois de répéter comme un leitmotiv que les socialistes veulent à tout prix faire monter le FN pour avoir une chance de victoire aux prochaines élections régionales. Car si l'alliance de ces deux mouvances est largement en tête dans les sondages, elle est parfois talonnée par le FN loin devant la gauche qui s'apprête à vivre dans un mois tout juste une humiliante déconfiture électorale. Tant et si bien que les représentant de l'UDI et des LR sont persuadés que le PS n'a plus qu'une seule carte à jouer, celle qui consiste à pratiquer à travers le gouvernement une politique qui poussera les Français, exaspérés, à voter pour le parti de Marine Le Pen. Jean-Christophe Lagarde, président de l'UDI, accuse ainsi Jean-Christophe Cambadélis et François Hollande, de «*construire*» la victoire du Front national aux élections régionales. «*J'ai toujours refusé le terme front républicain parce que ça veut dire : on s'entend pour gouverner ensemble, et je combats le Parti socialiste, je combats la catastrophe qu'il est en train de faire subir au pays économiquement, socialement et même moralement. Mais face à cette catastrophe, je ne veux pas ajouter une impasse, une désespérance supplémentaire avec l'extrême droite*», a déclaré Jean-Christophe Lagarde. Mais le chef de l'UDI s'est dit «*révolté par l'attitude*» du premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, qui «*a donné des leçons de républicanisme à tout le monde pendant des années*». Il l'a accusé de dire que « *finalement, en Picardie, que finalement, en Paca, il pouvait accepter que M^{me} Le Pen soit élue*». Jean-Christophe Cambadélis a estimé le 14 septembre dans les colonnes de *Libération* que les positions «*extrémistes*» de certains candidats des Républicains (LR), alliés à l'UDI, «*empêchaient désormais le Front républicain*». Pour Jean-Christophe Lagarde, le patron du PS «*trace un signe égal entre M^{me} Le Pen et Xavier Bertrand. Quand il fait cela, en réalité, il est en train d'espérer la victoire de M^{me} Le Pen. Je pense même qu'il la construit et qu'il y a un vrai débat au sein du Parti socialiste en ce moment. Jean-Christophe Cambadélis joue un jeu extrêmement dangereux et indigne de la part d'un dirigeant qui se veut républicain, parce qu'il fait tout pour aider à la progression de l'extrême droite. Tenez, il vient de ressortir, il y a quelques jours, la promesse du droit de vote des étrangers*». «*Je reconnais que ce n'est pas le cas de tous les socialistes, je suis attentif à ce que dit Manuel Valls dont je crois que lui veut réellement empêcher l'extrême droite de gagner des régions, à ce que dit Anne Hidalgo*», mais «*il y a aussi des gens à la tête du PS qui sont en train de faire un pari cynique et indigne*». «*Je me demande si le président de la République, entre guillemets, n'y trouverait pas un intérêt, parce que finalement si, au lendemain de l'élection, (il y a) une région, une seule gagnée par l'extrême droite et si nous avons gagné six, sept, huit régions, vos titres le lendemain, ce sera : "l'extrême droite" et ça cachera la défaite du PS*», a conclu Jean-Christophe Lagarde. Ce plan semble toutefois n'avoir qu'une portée limitée car l'on imagine mal François Hollande prêt à faire gagner Marine Le Pen et lui accorder ainsi un surplus de crédibilité mettant en danger sa propre candidature pour 2017 où la présidente du FN risque de lui voler sa place au second tour. F. M.

Catalogne

Le Parlement lance la rupture avec l'Espagne

Le Parlement de Catalogne a adopté hier une résolution sans précédent déclarant le début de la rupture avec l'Espagne et le lancement d'un processus qui doit aboutir à la création d'une république indépendante au plus tard en 2017. Soixante-douze députés indépendantistes (sur 135) ont adopté le texte qui lance ce processus visant à créer «*un État catalan indépendant prenant la forme d'une République*». Les partisans d'un maintien en Espagne ont accueilli le résultat du vote debout, déployant des drapeaux de l'Espagne et la Catalogne. «*J'ai l'honneur et la responsabilité de défendre la proposition de résolution par laquelle nous lançons solennellement la construction d'un nouvel État, un État catalan, une République catalane*», avait plaidé auparavant Raul Romeva, tête de liste de la coalition indépendantiste Junts pel Si (Ensemble pour le oui). «*Après des années pendant lesquelles nous avons demandé le droit de décider, nous avons décidé de le exercer*», a lancé l'élu lors de cette session très spéciale retransmise en extenso sur la chaîne publique d'informations TVE 24 heures. Le Chef du gouvernement conservateur espagnol Mariano Rajoy a annoncé hier qu'il présenterait un recours en urgence devant la Cour constitutionnelle pour invalider la résolution indépendantiste adoptée hier par le Parlement catalan. «*Je solliciterai la suspension immédiate de cette initiative (parlementaire) et de tous ses effets*», a dit Mariano Rajoy lors d'une allocution télévisée, précisant avoir

convoqué à cet effet un conseil des ministres extraordinaire, prévu mercredi. Le Parlement régional de cette région au cœur de l'Europe méditerranéenne de 7,5 millions d'habitants, représentant 20% du PIB de l'Espagne, est issu d'un scrutin organisé le 27 septembre centré sur la question de la sécession. Ces élections ont été emportées par les indépendantistes, qui ont gagné une majorité des sièges (72 sur 135) sans pour autant obtenir la majorité absolue des voix (47,8%). Les séparatistes estiment disposer d'un soutien suffisant pour lancer le processus d'indépendance, et ont défendu cette résolution en ce sens hier, soit le «*défi le plus important à la démocratie de ces 30 dernières années*», a résumé l'élu du parti Ciudadanos, opposé à la sécession, Inès Arrimadas. Le gouvernement conservateur de Mariano Rajoy a d'ailleurs promis de le contester au plus vite devant la Cour constitutionnelle. Le texte, une «*rupture*», selon Anna Gabriel du parti indépendantiste CUP (Candidature d'unité populaire, extrême gauche), lance une «*feuille de route*» vers la séparation. Le Parlement régional, «*détenteur de la souveraineté*», ne s'estime désormais plus «*tributaire des décisions des institutions espagnoles, et en particulier de celles de la Cour constitutionnelle*». La résolution prévoit aussi le lancement de travaux parlementaires pour mettre en place une administration fiscale indépendante et une sécurité sociale. Le vote intervient après des années de tensions croissantes entre l'exécutif du président cata-

lan sortant Artur Mas et le gouvernement central. Le premier réclamait sans succès un référendum d'autodétermination, poussé par une fièvre indépendantiste alimentée par la crise économique et un premier arrêt de la Cour constitutionnelle ayant raboté les compétences propres de la région. Le 9 novembre 2014, Artur Mas, nationaliste devenu séparatiste, avait déjà passé outre un interdit de la cour, organisant une consultation symbolique mais interdite où 1,9 million de personnes s'étaient prononcées pour l'indépendance. Le vote de hier a également lieu à moins de deux mois des législatives du 20 décembre en Espagne, où la «*question catalane*» domine le débat. Mariano Rajoy, dont le Parti populaire (PP, droite) est en perte de vitesse, talonné par Ciudadanos (centre droit) et le Parti socialiste, a obtenu leur soutien sur le terrain de la défense de l'unité de l'Espagne. À six semaines des élections, chacun de ces partis avance cependant sa solution : Ciudadanos, une réforme des institutions ; le Parti socialiste, un dialogue et davantage de fédéralisme ; et Podemos, anti-libéral, l'organisation d'un référendum. Hier matin, leurs élus ont plaidé avec ferveur pour le maintien de la Catalogne en Espagne, évoquant pour certains un anniversaire européen : celui de la chute du mur de Berlin, un 9 novembre 1989, il y a 26 ans. «*Nous n'allons pas vous permettre de construire un nouveau mur*», autour de la Catalogne, a prévenu le député du PP Xabier Garcia Albiol.

25 000 titres exposés au 20^e Sila d'Alger

Salon du livre, le temps des bilans

■ *Quelques défaillances ont été tout de même relevées, certains éditeurs n'ayant pas respecté le règlement intérieur du salon qui interdit la vente en gros. Ainsi, le rayon d'une maison d'édition syrienne spécialisée dans le livre religieux a été scellé pour avoir essayé de vendre en gros ses ouvrages ; celle-ci a été «définitivement exclue» de la participation.*

Par Adéla S./APS

Vingt cinq mille titres ont été exposés au 20^e Salon international du livre d'Alger (Sila), a indiqué le commissaire du Sila, Hamidou Messaoudi.

Dans un point de presse à l'issue de la clôture du 20^e Sila au palais des Expositions des Pins maritimes (Safex) à Alger, M. Messaoudi a précisé que 25 000 ouvrages sur divers thèmes avaient été exposés lors de cette édition, précisant que les ouvrages à caractère religieux étaient aussi présents dans les rayonnages.

«*Quelques défaillances ont été tout de même relevées*», a-t-il regretté, précisant que certains éditeurs n'ont pas respecté le règlement intérieur du salon qui interdit la vente en gros. Il a rappelé que le rayon d'une maison d'édition syrienne spécialisée dans le livre religieux a été scellé pour avoir essayé de vendre en gros ses ouvrages, affirmant que celle-ci a été «*définitivement exclue*» de la participation. La majorité des maisons d'édition arabes, au nombre de 300, ont respecté cette mesure qui a été rigoureusement appliquée lors de ce



salon, a-t-il encore précisé. Le commissaire du Sila a annoncé par ailleurs qu'un projet est en cours d'élaboration entre le commissariat du salon et la direction de la Safex en vue d'une «*restructuration*» de cet établissement – édifié en 1969 –

à même de satisfaire une plus grande demande de participation. Concernant le nombre de visiteurs, M. Hammoudi a indiqué que celui-ci a dépassé un million cinq cent mille, atteignant le pic le 1^{er} novembre avec 343 000 personnes et le 6

novembre avec 423 000. Il a en outre salué la coopération entre le commissariat du salon et les ministères des Affaires religieuses et de l'Education nationale lors de cette édition, affirmant, à ce propos, que «*80 000 élèves d'une vingtaine de*

wilayas ont visité le salon cette année».

«*La prochaine édition du Sila se tiendra du 26 au 5 novembre 2016 avec possibilité de prolonger la manifestation jusqu'à 22h pour un ou deux jours*», a conclu le commissaire du Sila.

La 20^e édition du Sila dont la France a été l'invitée d'honneur, a réuni 290 éditeurs algériens et a été marquée par la remise du Prix Assia Djebar du roman, attribué à trois jeunes auteurs en langue arabe, amazighe et française (respectivement Abdelwahab Aïssaoui, Rachid Boukharoub et Amine Aït Hadi).

A. S./APS

Instrument appartenant à John Lennon Une guitare vendue 2,4 millions de dollars

UNE GUITARE qu'affectionnait John Lennon et qu'il a utilisée pour composer des titres des Beatles comme «*She loves you*» et «*All my loving*» s'est vendue 2,41 millions de dollars lors d'une enchère organisée samedi par la maison américaine Julien's Auctions. La guitare, une Gibson acoustique J-160E de 1962, avait été achetée par le Beatle à Liverpool en septembre de la même année pour 161 livres, a précisé l'institution. «*John aimait tellement cette guitare qu'il l'emportait chez lui pour écrire des chansons avec Paul McCartney*», a ajouté la maison dans un communiqué annonçant la transaction. Selon Julien's Auctions, l'instrument a disparu pendant le show de Noël des Beatles à Finsbury Park, à Londres, en décembre 1963 et est resté introuvable pendant 50 ans. Julien's n'indique pas comment il a été retrouvé. John Lennon, assassiné devant son immeuble en bordure de Central Park à New York le 8 décembre 1980, aurait eu 75 ans cette année.

R. C.

Mostaganem

Session de formation en scénographie et mise en scène théâtrale

Une session de formation en scénographie et mise en scène théâtrale a été lancée dimanche au siège de l'association «El Moudja» de Mostaganem, à l'initiative du commissariat du Festival national du théâtre amateur de Mostaganem.

Cette session, qui se poursuivra jusqu'au 17 novembre en cours, est destinée à 30 jeunes des wilayas de Tizi Ouzou, Béjaïa, Tlemcen, Mostaganem, Ouargla, Tamanrasset, Blida et Alger.

Des spécialistes algériens dans le 4^e art, dont des comédiens et metteurs en scène, encadrent cette session en présentant des cours théoriques et pratiques pour relever le niveau des jeunes en scénographie et mise

en scène, afin de promouvoir la créativité et l'art dramatique, selon le commissariat du festival.

Le chargé d'information au commissariat a appelé à organiser ce genre de sessions pour plus de savoir-faire permettant de réaliser une œuvre théâtrale complète au goût d'un plus grand nombre de public.

Cette session, inscrite dans le cadre du programme du commissariat en préparation au 50^e anniversaire du Festival national du théâtre amateur prévu en 2017, vise à développer les compétences artistiques des jeunes en leur assurant un encadrement académique pour perfectionner leur niveau dans ces deux domaines du 4^e art, selon les orga-

nisateurs. En marge de cette session, des communications sont prévues au niveau de la maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki sur ce thème et sur le parcours de l'artiste défunt M'hamed Benguettaf.

Une session de formation dédiée à une centaine de jeunes a été organisée en août dernier en marge de la 48^e édition du festival du théâtre amateur, en scénographie, mise en scène et expression corporelle.

Une autre session de formation dans le domaine de l'expression corporelle et interprétation est prévue au mois de décembre prochain, a-t-on annoncé.

Racim C.

Les 13 et 14 novembre à Tizi-Ouzou

Concours de musique instrumentale Mohamed Iguerbouchene

La troisième édition du concours de musique classique et instrumentale Mohamed Iguerbouchene se tiendra les 13 et 14 novembre courant à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale de la Culture.

Le lancement de ce concours qui récompensera les meilleurs solistes, duo, trio et interprétation de l'œuvre de Mohamed

Iguerbouchene, jouant de la guitare classique, du violon, de la flûte ou du piano, est prévu dans l'après-midi de vendredi prochain (13 novembre), a-t-on indiqué.

Parallèlement à ce concours organisé par l'association culturelle Mohamed-Iguerbouchene, en collaboration avec la direction de la culture, il est programmé une exposition sur la vie et l'œuvre de ce grand compo-

siteur algérien originaire de la commune d'Aghribs, dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Il est également prévu une vente-dédicace des œuvres du musicologue le D' Mouloud Ounnoughene, et du guitariste Hocine Ouaguenini ainsi que des conférences-débats sur «*Le dialogue des cultures musicales dans l'œuvre d'Iguerbouchene*» par le D'Ounnoughene et sur «*la musique à travers la Révolution*»

par Mustapha Sahnoune, auteur compositeur, musicien, chef d'orchestre, ancien moudjahid et l'un des principaux artistes militants de la troupe du FLN (1958-1962).

La cérémonie de remise des prix aux lauréats aura lieu samedi prochain et sera clôturée par un concert de musique classique, a-t-on ajouté.

Dalil M.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Ezzoua'art
Jusqu'au 12 novembre : Exposition de l'atelier Soupçon d'art, intitulée «*La céramique autrement*». Cet atelier est animé par Rachida et Samia Merzouk et la plasticienne Karim Soughoua.

Galerie d'art Dar El-Kenz
Jusqu'au 14 novembre : Quinzième Salon d'automne du petit format, avec la participation d'une vingtaine d'artistes dont Bettina Heinen-Ayech, Myriem Aït El-Hara, Moncef Guita, Nouredine Chegrane, Mohamed Massen, Hellal Zoubir et Moussa Bourdine.

Coup-franc direct



Apprendre de l'échec

Par Mahfoud M.

La défaite en finale de la Ligue des champions d'Afrique ne devrait pas être une fatalité pour l'USM Alger qui doit tirer les leçons de cet échec et tenter de relever la tête pour l'avenir. Certes, il n'est pas facile d'accepter de laisser filer entre ses mains un tel sacre, mais faut-il pour autant continuer à se lamenter et se dire que tout est perdu ? En fait, les Rouge et Noir doivent s'estimer heureux d'être arrivés en finale de la plus prestigieuse des compétitions africaines, ce qui n'est pas à la portée de n'importe quelle équipe. Une aussi importante compétition ne se gagne pas aussi facilement qu'on le pense. Les Usmistes devraient être réguliers et participer à ce genre de tournoi chaque saison pour pouvoir acquérir de l'expérience et donc grignoter des points afin d'être au rendez-vous et tenter de décrocher le sacre. Les Rouge et Noir doivent savoir qu'une Coupe d'Afrique ça se prépare très sérieusement et sur tous les plans, mental, physique ou organisationnel et éviter donc l'hésitation comme cela a été le cas dans le choix du stade qui devait abriter la finale. L'USMA ne peut que grandir en suivant une ligne de conduite stricte pour l'avenir qui lui permettra de se refaire une santé et de voir grand.

M. M.

CS Constantine Bezzaz «confiant» pour l'avenir du club



LE CAPITAINE du CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football), Yacine Bezzaz, s'est dit dimanche «confiant» quant à la possibilité de son club de redresser la barre, notamment après l'arrivée à la barre technique du technicien franco-portugais Didier Gomez da Rosa. «En dépit de la mauvaise situation que nous traversons, je reste confiant quant à l'avenir du club. Je peux rassurer nos supporters que tout est rentré dans l'ordre avec l'arrivée de Gomez. La direction a réussi à résoudre les différents problèmes dont je préfère taire la nature pour le bien du CSC», a indiqué Bezzaz. Le CSC qui reste sur un match nul concédé à domicile vendredi face au RC Relizane (1-1), occupe la 12^e place au classement de la Ligue 1 avec 12 points après onze journées disputées. «Nous avons bien entamé la saison avec notamment deux succès de rang, ensuite nous sommes tombés dans nos travers en traversant une zone de turbulence en

raison de plusieurs paramètres. La saison est encore longue, et nous aurons largement le temps pour revenir au-devant de la scène», a-t-il ajouté. Pour l'ancien milieu de terrain international, l'arrivée de Gomez «ne peut être que positive pour le groupe et finira pas provoquer le déclin tant attendu» par le amoureux du club. «En tant que capitaine, j'ai tenu à rassurer mes coéquipiers en leur disant que la situation n'est pas aussi grave. Il faudra retrousser les manches et continuer à travailler pour espérer renouer avec les bons résultats», a souligné Bezzaz, qui admet que la trêve du championnat «est venu au bon moment». Le CSC avait mis fin aux fonctions de l'entraîneur Hubert Velud suite au revers concédé sur le terrain de la JS Saoura (4-1), pour le compte de la 8^e journée. Didier Gomez da Rosa (46 ans) s'est engagé pour un contrat jusqu'à la fin de la saison avec option de prolongation en cas de bons résultats.

Tour du Faso de cyclisme

L'Algérien Abderrahmane Mansouri 5^e

L'ALGÉRIEN Abderrahmane Mansouri a pris la 5^e place du 28^e tour cycliste international du Burkina Faso, qui s'est achevé dimanche à Ouagadougou. Le Marocain Mouhssine Lahsaini a remporté cette course, après avoir ravi le maillot jaune de leader à l'Erythréen Yemane Bereket dès la deuxième étape, à l'arrivée à Ziniaré.

Les coureurs marocains remportent leur 4^e victoire dans la compétition, après 2002, 2007 et

2009. Le Burkinabè Rasmané Ouédraogo a remporté la 10^e et dernière étape, disputée entre Korsimoro et Ouagadougou sur une distance de 123,9 km avec un circuit de 51 km à l'intérieur de la capitale. Il a parcouru cette distance en 2h 52min 57sec avec une vitesse moyenne horaire de 42,984km/h.

C'est la deuxième victoire burkinabè à ce tour après celle de la 4^e étape enlevée par Salifou Yarbanga à Koudougou.

Equipe nationale de football Les choses sérieuses débutent

■ La sélection a entamé les choses sérieuses hier, pour ce qui est du stage qui se déroule en prévision du prochain match comptant pour les éliminatoires du Mondial 2018 de Russie face à la Tanzanie le 14 novembre prochain à Dar Essalam.



Les joueurs de l'EN affluent

Par Mahfoud M.

En effet, avec l'arrivée de la majorité des joueurs, le coach national, Christian Gourcuff, devrait pouvoir travailler dans de meilleures conditions pour préparer ce match très important pour lui. Ainsi, les premiers éléments professionnels sont arrivés dimanche soir et le reste du groupe devait arriver hier après-midi au plus tard. Le sélectionneur national est quelque peu inquiet quant aux forfaits de dernière minute de certains éléments

sur lesquels il comptait beaucoup, à l'image de Feghouli, qui s'est déplacé pour se faire ausculter par le médecin de l'EN et qui ne devrait pas prendre part à ce stage en raison de sa blessure au pied droit. L'attaquant du FC Valence n'est pas le seul joueur blessé puisque Boudebouz aussi souffre d'une inflammation au mollet qu'il a contractée lors d'une journée du championnat français qu'il a disputé avec son club, Montpellier. Cette blessure n'étant pas très grave, le joueur devrait être présent pour ce stage tout comme il devrait être

prêt à prendre sa place lors du prochain match face à la Tanzanie. Par ailleurs, pour ce qui est du prochain match, le coach des Verts a sa petite idée sur le groupe sur lequel il devrait compter à un ou deux postes près. Gourcuff souhaite avoir un groupe prêt à se sacrifier lors de ce match, surtout que la Tanzanie ne se laissera pas faire et se donnera à fond pour tenter de prendre le dessus lors de ce match aller avant la manche retour qui se jouera au stade Tchaker de Blida.

M. M.

Portugal Slimani porte le Sporting

Le Sporting Portugal a continué sur sa lancée en allant gagner sur la pelouse d'Arouca (1-0), ce dimanche lors de la 10^e journée. Mais les hommes de Jorge Jesus ont particulièrement souffert dans ce match. Réduits à dix à la 87^e minute de jeu après l'expulsion de Naldo, ils ont dû attendre la toute dernière minute du temps réglementaire pour faire la différence par Slimani (90'). Après une frappe contrée par Montero, l'attaquant algérien a récupéré le ballon et marqué à bout portant. Cette victoire a permis au Sporting de consolider sa



place de leader au classement. Plus tôt dans la journée, Benfica et Porto avaient, eux aussi, remporté leur match. Le rival lisboète du Sporting s'est imposé 2-0 contre Boavista. Les Dragons ont dominé pour leur part Setubal, dans une rencontre qui a vu l'ancien Lorientais Vincent Aboubakar ouvrir le score de la tête (69') et où Giannelli Imbula a remplacé Brahimi (73'). Benfica et Porto, qui comptent un match en retard, devaient gagner pour ne pas se laisser décrocher par le Sporting.

Stade de Reims

Mandi rejoue à nouveau

Le défenseur international algérien du Stade de Reims, Aissa Mandi, qui souffrait d'une blessure au genou, a retrouvé la compétition samedi soir à l'occasion de la réception du GFC Ajaccio (défaite 2-1) en match comptant pour la 13^e journée du championnat de France de Ligue 1 de football. Le joueur algérien a pris part à l'intégralité de la rencontre après un mois et demi d'absence due à une entorse avec ligament interne touché, contractée lors du match face à Angers (0-0) dans le cadre de la

7^e journée. La défection de Mandi a été préjudiciable pour la formation de Reims qui avait enchaîné les contre-performances en l'absence de son capitaine. Le retour de Mandi intervient au moment opportun puisqu'il figure dans une liste de 25 joueurs dévoilée vendredi par le sélectionneur national Christian Gourcuff en vue de la double confrontation face à la Tanzanie (14 et 17 novembre) comptant pour le 2^e tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2018 en Russie. Le

défenseur polyvalent avait raté le match face au Lesotho (victoire 3-1) dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2017, ainsi que les deux matchs amicaux disputés en octobre dernier à Alger face à la Guinée (défaite 2-1) et le Sénégal (victoire 1-0). Mandi (23 ans) a disputé jusque-là 101 matchs en Ligue 1 française. Il avait fait ses débuts dans ce palier lors de l'exercice 2012-2013 sous les couleurs de Reims, le seul club qu'il a connu jusque-là dans sa carrière de joueur.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Egypte

Un chef de la branche égyptienne de Daech tué au Caire



LA POLICE a tué au Caire l'un des principaux chefs de la branche égyptienne de l'organisation terroriste auto-proclamée «Etat islamique» (El/Daech), a annoncé hier le ministère égyptien de l'Intérieur. Ashraf Ali Ali Hassanein al-Gharabli. Présenté comme «un des plus dangereux terroristes» de la branche locale de Daech, impliqué notamment dans la décapitation d'un Croate, travaillant pour une compagnie française en août, il a été

tué lors d'un échange de tirs alors que la police tentait de l'arrêter au Caire, a indiqué le ministère dans un communiqué sans donner de précisions sur la date de cette opération. Selon ce texte, Hassanein était l'un des cadres les plus recherchés de la branche égyptienne de l'El/Daech, l'ex-Ansar Beït al-Maqdess qui s'est rebaptisée en novembre 2014 «Province du Sinaï de l'Etat islamique», pour marquer son allégeance au «califat» auto-proclamé de Daech sur une partie de la Syrie et de l'Irak. La police avait trouvé sa trace au Caire mais quand les policiers sont arrivés pour l'arrêter il s'est enfui en voiture dans un quartier nord du Caire. «Il avait repéré les policiers, leur avait tiré dessus mais il a été tué dans l'échange de coups de feu», a précisé le communiqué. R. I.

Tizi Ouzou

Des travailleurs de Leader Meuble (ex-SNLB) bloquent la RN 12



DES TRAVAILLEURS de l'Entreprise publique de fabrication de meubles leader meuble (ex-SNLB) de Taboukert, dans la commune de Tizi Rached (20 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou), ont bloqué hier la RN 12 à hauteur de leur usine pour protester contre le silence des autorités face à leur grève qui dure depuis 14 jours pour réclamer le départ de leur directeur général. Les protestataires appellent les autorités à prendre en charge leur doléance. Leur grève lancée depuis octobre dernier est initiée par le collectif des travailleurs de l'entreprise qui reproche plusieurs griefs à l'équipe dirigeante. Dans une déclaration rendue publique à la veille de l'entame de cette grève, ils affirmaient que 343 sur les 430 employés de l'entreprise ont signé une pétition pour réclamer «le départ immédiat et sans conditions» du directeur de l'entreprise. Pour la section syndicale affiliée à l'UGTA de Leader Meuble, «cette manière de faire, basée sur la provocation, la division et le règne sans partage n'est que la partie apparente de l'iceberg car toute cette machination vise en

réalité à porter le coup de grâce à une entreprise déjà fragilisée par des années de turbulence».

Hamid M.

PROPOS INAPPROPRIÉS DU ROI DU MAROC À L'ÉGARD DE L'ALGÉRIE



Louviss

Djalou@hotmail.com

Cambriolages de magasins et de maisons à Béjaïa

Dix malfaiteurs écroués

La police judiciaire de la sûreté urbaine du 1^{er} arrondissement a mis fin aux agissements de sept individus pour vol de magasins, objets et argent, subtilisés dans des voitures ; alors que la police judiciaire de la sûreté de daïra de Seddouk a arrêté trois individus pour vol par effraction et escalade d'une maison.

Par Hocine Cherfa

La première affaire concerne l'arrestation de K.B. 44 ans résidant à Thala Markha. «Ce dernier a été arrêté suite à un dépôt de plainte de la victime H.H. 36 ans», apprend-on auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'auteur du cambriolage a dérobé une somme d'argent du magasin de H.H. Des faits confirmés par les enquêteurs qui ont pu arracher des aveux au malfaiteur qui a été présenté par la suite devant le procureur près le tribunal de Béjaïa qui l'a placé en détention provisoire pour «vol d'un magasin». Les deux autres malfaiteurs, en l'occurrence B.A.M. 22 ans et B.T. 19 ans rési-

dant respectivement à Jijel et Djelfa, ont été également arrêtés par la police judiciaire de la sûreté urbaine du 1^{er} arrondissement la semaine dernière. Ces derniers ont été pris en flagrant délit de vol du kiosque de O.A., 30 ans, sis au niveau de Sidi-Ali Labhar dans la commune de Béjaïa. «Les auteurs du vol ont été arrêtés la nuit par la police au cours d'une ronde», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ils ont été surpris avec les objets volés dont des cartouches de cigarettes, un démodulateur, une somme d'argent, des torches, etc. Ils ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa pour «association de

malfaiteurs et vol de nuit par effraction, port d'arme à feu...». Ils ont été placés en détention provisoire. Deux autres individus ont été également arrêtés pour vol d'une mallette contenant 99 000,00 DA et plusieurs objets. La valise se trouvait à l'intérieur d'une voiture appartenant à T.L. 41 ans, stationnée au niveau du quartier dit Les Oliviers à Béjaïa. Ils ont brisé la vitre de la voiture et subtilisé la mallette avant de prendre la fuite à bord d'une moto. Les deux malfaiteurs, en l'occurrence KH.A 18 ans et A.I. H. 22 ans, ont été interpellés près de Nacéria suite à une opération d'investigation et de recherche. La victime qui a déposé plainte contre les deux assaillants les a vite identifiés lors de la confrontation. Ces derniers ont été inculpés pour association de malfaiteurs, vol avec effraction, utilisation de véhicule et ont été écroués. Par ailleurs, trois autres malfaiteurs sont tombés dans les mailles de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Seddouk. Il s'agit de A.I. 23 ans, A.H. 31 ans, tous deux ayant des antécédents judiciaires et A.F. 34 ans propriétaire du véhicule utilisé par les individus pour le transport des objets volés et pour leur déplacement. La police a d'abord arrêté les deux premiers malfaiteurs résidant à Sidi-Aïch, puis le troisième après une opération de recherche et d'investigation. Présentés devant le parquet d'Akbou, ils ont été confiés au juge instructeur qui les a placés en détention provisoire pour «association de malfaiteurs, vol avec escalade et effraction de nuit et utilisation de véhicule», souligne la même source. H. C.

Samia F.

Constantine

Hausse inquiétante des asphyxies par les gaz brûlés

UN ACCROISSEMENT «inquiétant» des cas d'asphyxie par les gaz brûlés a été enregistré en 2015 par la direction de la Protection civile (DPC) de la wilaya de Constantine, a indiqué hier à l'APS un officier de ce corps constitué. S'exprimant en marge du lancement d'une campagne «porte à porte» destinée à sensibiliser les citoyens aux risques liés à ce type d'accidents, le capitaine Abderrahmane Lagraâ, chef du service de la prévention à la DPC, a précisé que le phénomène des asphyxies par les gaz brûlés n'a pas cessé d'alimenter l'actualité, ces derniers temps, «à juste titre», selon lui, puisque les ravages du monoxyde de carbone sont «de plus en plus fréquents». Soixante-six interventions ont dû être effectuées

durant les dix premiers mois de l'année en cours, pour secourir et sauver 112 personnes dont 39 enfants, contre 36 interventions durant la même période de l'année 2014, sanctionnées par le sauvetage de 33 personnes «seulement», a fait remarquer l'officier. «Le manque ou l'absence d'aération des appartements» et la «non-observation des mesures de sécurité et de prévention» sont derrière la majorité des incidents graves survenus, notamment dans des habitations d'Ali-Mendjeli, nouvellement raccordées au réseau du gaz naturel, a-t-il expliqué. Les autres causes, a-t-il ajouté, relèvent de facteurs multiples comme des cheminées d'évacuation obstruées, et des équipements de chauffage contre-faits et/ou montés par des non

professionnels. Les éléments de la Protection civile mettront l'accent, lors de cette campagne organisée avec la collaboration de la Société de distribution de l'électricité et du gaz-Est (SDE), sur les «erreurs» pouvant causer ce type d'accident : non conformité des appareils de chauffage et des chauffe-eau aux normes exigées, notamment, et sur la conduite à tenir en cas d'asphyxie, selon la même source. Des portes ouvertes sur le même thème sont également prévues dans les établissements scolaires, les centres de formation professionnelle et les universités, dans le cadre de ce programme de sensibilisation qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mars prochain, a-t-on signalé.